

# FINALES DEPARTEMENTALES PAR CLASSEMENT

## REGLEMENT

Dimanche 24 Février 2019

### Article 1 :

Chaque comité départemental organise, à la date fixée par la commission sportive départementale, l'épreuve au sein de son département.

### Article 2 : Conditions de participations

Les Finales Fédérales par Classements sont réservées aux joueurs et joueuses licencié(e)s à la FFTT. Seuls les poussins ne peuvent pas participer : cette épreuve est donc ouverte aux joueuses/joueurs à partir de la catégorie d'âge « benjamin ».

L'épreuve se déroule en trois échelons :

- Echelon départemental
- Echelon régional
- Echelon national

L'échelon départemental ne peut pas se dérouler avant la diffusion du classement officiel de début janvier

### Article 3 : Engagements et droits d'inscriptions

Les engagements sont effectués sous la responsabilité de l'association à l'échelon intéressé. Tout qualifié doit acquitter un droit d'inscription pour les échelons : national, régional et départemental. Ce droit au niveau départemental est de 8,00 €.

### Article 4 : Tableaux

Les Finales Fédérales par Classements comportent 8 tableaux :

#### DAMES

Tableau F5 : joueuses classées 5 (soit compris entre 500 et 599 points)

Tableau F7 : joueuses classées 6 et 7 (soit compris entre 600 et 799 points)

Tableau F9 : joueuses classées 8 et 9 (soit compris entre 800 et 999 points)

Tableau F12 : joueuses classées 10, 11 et 12 (soit compris entre 1000 et 1299 points)

#### MESSIEURS

Tableau H8 : joueurs classés 5, 6, 7 et 8 (soit compris entre 500 et 899 points)

Tableau H10 : joueurs classés 9 et 10 (soit compris entre 900 et 1099 points)

Tableau H12 : joueurs classés 11 et 12 (soit compris entre 1100 et 1299 points)

Tableau H15 : joueurs classés 13, 14 et 15 (soit compris entre 1300 et 1599 points)

Les classements à prendre en compte sont les classements officiels diffusés début Janvier.

Pour certains tableaux, suivant le nombre de qualifiés, les joueurs seront pris directement au niveau régional.

### Article 5 : Déroulement sportif

A tous les échelons et dans tous les tableaux, les parties se disputent aux meilleures des 5 manches de 11 points. Dans chaque tableau, les joueurs sont répartis en poule de 3. Dans la mesure du possible, deux joueurs d'une même association, doivent être placés dans des poules différentes. En cas d'impossibilité, ils doivent être placés de façon à se rencontrer au 1<sup>er</sup> tour s'ils sont deux et le plus rapidement possible s'ils sont trois ou plus dans la poule.

Les joueurs sont placés dans les poules en tenant compte :

- soit des points qualificatifs de la compétition concernée ;
- soit des points inscrits sur la licence pour la phase en cours. En cas d'égalité, un tirage au sort est effectué.

Les vainqueurs de poule sont placés dans le tableau de la manière suivante :

- le vainqueur de la poule 1 à la place 1 ;
- le vainqueur de la poule 2 à la place 2 ;
- les vainqueurs des poules 3 et 4 par tirage au sort pour les places 3 et 4 ;
- les vainqueurs des poules 5 à 8 par tirage au sort pour les places 5 à 8 ;
- les vainqueurs des poules 9 à 16 par tirage au sort pour les places 9 à 16 ;
- etc. ;
- les joueurs classés 2<sup>ème</sup> de poule par tirage au sort dans le demi-tableau opposé de leur premier respectif ;
- les joueurs classés 3<sup>ème</sup> de poule par tirage au sort dans le même demi-tableau que leur 2<sup>ème</sup> de poules, mais dans le quart opposé

Tous les joueurs sont placés dans le tableau final à élimination directe ou les places de classement 1 à X peuvent être jouées suivant le nombre de participants et des quotas de qualification pour les finales régionales par classement

#### **Article 6 : Forfait**

Tout(e) qualifié(e) ayant confirmé sa participation à l'échelon Départemental se verra, en cas de forfait non excusé la veille de la compétition, infliger une pénalité financière de 10 euros.

#### **Article 7 : Qualification Echelon Régional**

L'échelon départemental est qualificatif pour l'échelon régional.

La ligue détermine le nombre de qualifié(e)s par département pour chaque tableau.